

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 19 JUIN 2017

Commune de VILLIERS LE MAHIEU

Yvelines

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept, le 19 juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 14 juin 2017, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Frédéric FARÉ, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15, Présents : 12, Votants : 15.

Étaient présents : Frédéric FARÉ, Christian COLLEU, Patrice COUËDON, Patrick BOURDEAUX, Emmanuelle DUCRET, Odile BRAUD, André BRAUD, Sandrine HAGNIER, Jérôme CRIBIER, Robert RANA, Susanna DEGHAÏE et Robert RIVOIRE.

Absents excusés : Mr Jean-François LEROY pouvoir à Mr RIVOIRE
Mr Frédéric FONTAINE pouvoir à Mme Sandrine HAGNIER
Mr Adrien FARÉ pouvoir à Mr FARÉ

Secrétaire de séance : Robert RIVOIRE

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mai 2017

Le procès-verbal du 17 mai 2017 a été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

2) Subvention RVM

Monsieur le Maire explique que lors du conseil municipal du 12 avril 2017, nous avons accordé un montant de 800€ au lieu de 900€ à l'association RVM.

De ce fait, Monsieur le Maire propose de régulariser la situation en accordant la différence de 100€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le versement de 100€ à l'association RVM.

3) Subvention FAV

Monsieur le Maire explique que pour la fête du village, l'association FAV a besoin d'une subvention supplémentaire.

De ce fait, Monsieur le Maire propose une subvention à hauteur de 580€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le versement de 580€ à l'association FAV.

14 voix pour

1 Abstention (Frédéric FONTAINE)

4) Création d'un poste adjoint administratif à temps non complet à 7/35ème

Monsieur le Maire souhaite créer un poste à 7/35ème pour la personne qui vient actuellement faire la comptabilité et les paies sur un poste en CDD.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la création du poste d'adjoint administratif à temps non complet à 7/35ème.

14 voix pour
1 Abstention (Frédéric FONTAINE)

5) Décision modificative n°2

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2017 :

Sens	Section	Chap.	Art.	Anal.	Objet	Montant
D	F	014	739223	HCS	Fonds de péréquation des ressources communales	2100€
D	F	011	61524	HCS	Bois et forêts	- 2100€
Total						0.00€

6) Gratification Stagiaire

Monsieur le Maire explique d'une personne est venue effectuer un stage à l'accueil de Loisirs Sans Hébergement :

- Mlle Caroline ECORCHEVELLE

Que compte tenu de la qualité du travail effectué, il serait souhaitable, en guise de satisfaction, de lui allouer une prime de 500€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de gratifier Mlle Caroline ECORCHEVELLE de cette somme.

7) Questions Diverses

Sandrine HAGNIER informe le Conseil municipal qu'une aire de jeux pour l'ALSH en vue de l'accueil d'été et du périscolaire sera installée mercredi 28 juin à 18 heures et fait appel à des volontaires pour le montage de cette aire.

Patrice COUËDON demande que ce montage respecte les recommandations du constructeur en matière de sécurité.

Patrice COUËDON informe des problèmes rencontrés pour la création de la placette rue du centre. Le maçon ne répond toujours pas aux appels téléphoniques et n'a pas retiré la lettre recommandée adressée par Mr le Maire. Un huissier doit passer mardi 20 juin pour constater l'état des lieux.

Patrice COUËDON informe sur l'avancée des travaux d'ouverture d'un passage extérieur entre l'école et la garderie. Le portail et le plan incliné sont terminés. Il reste des fils de communication à faire passer dans les fourreaux prévus à cet effet et des retouches de maçonnerie à effectuer sur le mur au niveau de la fermeture du portail. Un rendez-vous avec une entreprise de peinture est programmé mardi 10 juin, les travaux peinture dans la garderie sont prévus à partir du 10 juillet.

Patrice COUËDON rappelle que les travaux de réfection des piliers des portails de la Mairie et de l'école sont prévus au mois de septembre.

Patrice COUËDON informe qu'un second devis est en attente pour les travaux de réfection du parking de la salle des fêtes.

Sandrine HAGNIER revient sur le dossier de subvention déposé le 1er octobre 2016 sur la sécurisation du périmètre scolaire (pose de visiophones, etc...), elle n'a toujours pas de retour pour le moment malgré plusieurs relances.

Séance levée à 20h48